COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Rivière-Ouelle et Saint-Denis-De La Bouteillerie renforcent leur collaboration en travaux publics

Rivière-Ouelle, le 23 novembre 2026 – Les municipalités de Rivière-Ouelle et de Saint-Denis-De La Bouteillerie franchissent une nouvelle étape dans leur collaboration en concluant une entente intermunicipale relative au partage de ressources humaines et d'équipements dédiés aux travaux publics et à l'entretien des infrastructures municipales.

Cette nouvelle entente s'inscrit dans la continuité de celle conclue en août 2025 portant sur le partage de la direction des opérations, un projet soutenu financièrement par le Fonds régions et ruralité (FRR), volet 4 – Coopération intermunicipale. Elle vient bonifier cette première collaboration en élargissant la mise en commun des ressources humaines et des équipements nécessaires à la réalisation des travaux publics et à l'entretien des infrastructures municipales. La Municipalité de Rivière-Ouelle agira à titre de mandataire de l'entente et d'employeur des ressources humaines partagées.

« Dans le contexte actuel où les défis liés à la main-d'œuvre sont bien présents dans le milieu municipal, il est essentiel de trouver des façons innovantes de travailler ensemble. La proximité de nos territoires et nos réalités communes font de cette collaboration une avenue naturelle et porteuse pour l'avenir », souligne le maire de Rivière-Ouelle, monsieur Gilles Martin.

Par cette entente, les municipalités souhaitent améliorer la planification des travaux, optimiser l'utilisation des équipements, favoriser le partage d'expertise et assurer une plus grande efficacité dans l'entretien de leurs infrastructures. Les ressources partagées pourront intervenir sur l'un ou l'autre des territoires selon les besoins opérationnels.

Cette coopération permet de consolider une équipe déjà bien établie sous la direction de monsieur René Lambert avec le personnel affecté aux travaux publics des deux municipalités, dont messieurs Pierre Garon et André Anctil. L'entente a également permis

l’embauche d’une nouvelle ressource, en la personne de David Veillette, afin d'assurer la relève et de mieux répondre aux besoins opérationnels grandissants.

« Cette entente nous permet de consolider les forces de nos organisations respectives et d’assurer une meilleure pérennité de nos services municipaux. Ensemble, nous sommes mieux outillés pour répondre aux besoins de nos communautés », ajoute le maire de Saint-Denis-De La Bouteillerie, monsieur Frédéric Landry.

Par cette collaboration, les deux municipalités réaffirment leur volonté de travailler ensemble afin d'assurer des services efficaces, durables et adaptés aux réalités de leurs citoyens.

- 30 -

Source :
Pascale Pelletier Ouellet
Directrice générale
Municipalité de Rivière-Ouelle
dg@riviereouelle.ca
418 856-3829, poste 203